



Framboisier Plantation sur buttes Agriculture Biologique 2009



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDECHE

E. JAYNE – Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
V.DELAUNAY - SEFRA

Olivier KELLER – producteur ardèchois

I – But de l'essai

Allier les intérêts de la plantation sur butte (protection contre *Phytophthora*) et de la toile tissée sur le rang (maîtrise des adventices, tenue de la butte) en limitant les inconvénients (difficulté de positionner la fertilisation, dégradation des buttes nues).

II – Matériel et Méthodes

Dispositif expérimental : essai bloc de 5 répétitions de 5,5 mètres linéaires par parcelle élémentaire

Modalités :

- témoin sol nu de chaque côté du rang
- témoin avec toile tissée de chaque côté du rang
- système alternatif = sol nu d'un côté du rang / toile tissée de l'autre

Lieu de l'essai : Saint Jean Chambre/07, parcelle en AB

Matériel végétal :

- Meeker F1010 godets in vitro pépinières Lafond
- plantation sur butte printemps 2007 à 3,5 m x 0,5 m

Irrigation : - aspersion.

Fertilisation :

- précédent cultural = trèfle violet
- avant plantation = lithothamme 300 kg/ha,
- composition des buttes = terre + fumier bovin & caprin composté 30 T/ha
- entretien = lithothamme 300 kg/ha + fumier composté 20 T/ha

Notations :

- vigueur, note de 1=très faible à 5=très vigoureux
- rendements (g/plant) et calibres (g/fruit)

III – Résultats / Discussion

Vigueur moyenne des plants :

	Juin 2008	Juillet 2009
Butte sol nu	2,43 c	3,88
Butte avec toile tissée	3,46 a	4,03
Butte système alternatif	2,95 b	3,95
<i>Test de Newman Keuls</i>	<i>S (p=0,0005)</i>	<i>nS (p=0,93)</i>

⇒ En 2008, les différences sont nettes : vigueur supérieure sur "butte toile tissée", inférieure sur "butte sol nu", et intermédiaire sur le "système alternatif".

⇒ En 2009, pas de différence significative.

Rendements et calibres :

	Rend. g/plant		Calibre g/fruit	
	2008	2009	2008	2009
Butte sol nu	187 b	444	2,5 ab	2,5
Butte avec toile tissée	288 a	521	2,7 a	2,7
Butte système alternatif	188 b	559	2,3 b	2,4
<i>Test de Newman Keuls</i>	<i>S (p=0,05)</i>	<i>nS (p=0,43)</i>	<i>S(p=0,045)</i>	<i>nS (p=0,22)</i>

- ⇒ Les rendements sont supérieurs sur "toile tissée" en 2008, équivalents entre modalités en 2009.
- ⇒ Les calibres sont supérieurs sur la modalité "toile tissée" en 2008, mais cette différence est moins marquée en 2009.

Temps de travaux 2009 (h/1000m²) :

	griffon	broyeur	débroussaillage	binage	total
Butte sol nu	15 h			28h30	43h30
Butte avec toile tissée		4h30	6h30	9h30	20h30
Butte système alternatif	7h30	2h15	3h15	14h15	28h15

Sur la modalité "système alternatif", les temps de travaux sont nettement réduits par rapport au "sol nu" mais ils restent plus élevés qu'avec la "toile". Ce système n'apporte donc pas d'avantage par rapport à la "toile".

Sur la modalité "toile tissée", le positionnement de la fertilisation entre rang n'a pas d'incidence dépressive sur la vigueur, le rendement et les calibres. De plus la butte est mieux tenue par la toile. Par contre les risques de dégâts de campagnols sont une réalité.

IV – Conclusion

Au début de l'implantation, des différences de vigueur apparaissent entre les modalités avec un avantage pour la toile tissée de chaque côté du rang, une vigueur moindre sur les "buttes sol nu" et une vigueur intermédiaire sur le "système alternatif". Ces différences ne sont plus significatives en 2009.

Les rendements sont supérieurs sur "toile tissée" en 2008 mais pas en 2009.

Les calibres vont en faveur de la modalité sur toile tissée en 2008 mais les différences en 2009 ne sont pas significatives même si on note tout de même cette même tendance.

La modalité "butte avec toile tissée" de chaque côté du rang est celle qui apporte le plus d'avantages tant au niveau des temps de travaux, de la pénibilité du travail que de la qualité de la récolte. La présence de campagnols est toutefois à surveiller.

Année de mise en place : 2005

ACTION nouvelle engagée 0 en cours x en projet 0

Année de fin de l'action : 2009

Renseignements complémentaires auprès de : E. JAYNE

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche – 4 Av. de l'Europe Unie – BP114 – 07001 PRIVAS Cedex

Tél. : 04 75 20 28 00 – fax : 04.75.20.28.01 – e-mail : julien.domergue@ardeche.chambagri.fr

Date de création de cette fiche : 03/10

Validité des informations jusqu'à la date suivante : 1an

Les moyens consacrés à cette action sont à rattacher à la ligne de nomenclature suivante :

Diffusion publique totale (internet) x réservée à intranet 0 confidentielle 0